

ETALANTE INFOS

Informations pratiques

☞ Ouverture de la Mairie :

Mardi de 13 h 30 à 17 h 30

et Vendredi de 8 h 45 à 11 h 45

☎ 03 80 93 81 42

☞ L'ordre du jour des réunions publiques du conseil municipal est affiché quelques jours auparavant.

☞ Les comptes rendus des délibérations du conseil pourront être consultés au panneau d'affichage de la mairie et dans le journal.

Ouverture sablière

En faire la demande auprès de Pierre Schummer ou Didier Noirot.
Le m³ : 10 F



Soyez très prudent !

Ouverture décharge municipale

Le samedi et le dimanche.

Contact : Schummer Pierre, Caiset Gilles.

La décharge permet le stockage des « déchets inertes ».

On peut y déposer des matériaux de déblais (gravats, cendres) mais pas de produits recyclables (carton, papier, verre).

Pour le verre, utilisez le conteneur sur la place du lavoir de la Douix.



MMADAME YVONNE FELTES PARTANT EN RETRAITE , MADAME MONIQUE NOIROT A PROPOSE SA CANDIDATURE POUR L'ENTRETIEN DU SITE DE LA COQUILLE ET LA MUNICIPALITE L'A EMBAUCHEE A PARTIR DU 2 MAI 2001 ; MADAME NOIROT ASSURERA L'ENTRETIEN DE LA MAIRIE, DE LA SALLE DES FETES ET DES SANITAIRES DU SITE DE LA COQUILLE.

Passage à l'Euro €

Madame Huber, de Bellenod sur Seine, propose avant la fin de l'année une **formation de 2 heures** réservée aux « retraités » pour mieux connaître la nouvelle monnaie. Nous pourrions organiser cette rencontre lors d'une réunion du club des Aînés.



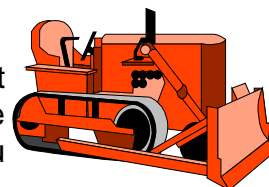
Bienvenue !

La famille Beaurin a trouvé le village charmant et la maison de ses rêves. Nous souhaitons la bienvenue à David et Séverine et leurs enfants Alexandre et Mathilde.

David est spécialiste de l'étanchéité des toitures et travaille sur Dijon; Séverine est secrétaire au Centre Hospitalier de Dijon.

La traversée du village

Quel grand chantier ! Du dérangement depuis quelques mois et ce n'est pas fini puisque la route (c'est le département qui la prend en charge) ne sera refaite qu'en septembre. Des interrogations, des inquiétudes, ... et du travail pour le conseil municipal !



Un peu d'histoire : en effet, un tel projet se prépare sur plusieurs années. De nombreux « partenaires » sont concernés : le Conseil Général, la Direction Départementale de l'Équipement, les entreprises, ... et chacun d'entre nous ! Les premières réflexions sur le projet datent de 1997.

Il a fallu prévoir le financement. En voici un aperçu sommaire :

Travaux	Coût HT
Subventions traversée village	1 072 000 F
Réfection route par le département	600 000 F
Participation commune traversée village	472 000 F
Total	2 144 000 F

Et puis les travaux ont commencé. D'abord le pont sur le Prélard, le département assurant la maîtrise d'œuvre. Un peu de déception ! Par la réflexion, la discussion, ... un projet de modification a vu le jour : il sera mis en œuvre prochainement.

Ensuite, les différentes entreprises sont intervenues depuis décembre 2000 : pour le mur de la place de la mairie et l'aménagement de la place du Traître, les caniveaux, les plantations, les trottoirs, ... Les réunions de chantier se sont succédées : des discussions constructives avec tous les acteurs ... et vous.

Il a fallu faire des choix : le budget n'est pas extensible, la largeur des routes non plus.

Par exemple, le nouvel espace public aménagé devant la mairie a deux fonctions essentielles :

- élargir le trottoir devant l'arrêt de bus, la mairie, la salle des fêtes
- réduire la vitesse des véhicules à cet endroit fréquenté par les enfants et le public

Ceci a pour conséquence inévitable de réduire la largeur de la chaussée, tout en permettant aux véhicules (notamment les camions et tracteurs) de se croiser à vitesse réduite.

Les travaux s'achèveront bien sûr au départ des entreprises, mais nous n'en aurons pas terminé pour autant. Nous devons continuer à dialoguer pour toujours améliorer notre cadre de vie, faire d'autres projets, ... ce qui n'est bien sûr jamais fini.

Commissions municipales Délégués aux structures intercommunales

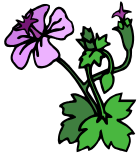


<p>Commission appel d'offres Gaillardot Christophe Hérard Bernard Schummer Patrick</p>	<p>Délégués SIVOM Magerand Anne-Brigitte Dudouet Eric</p>
<p>Délégués SIVOS (Aignay + Recey) Noirot Didier Girardet Yves</p>	<p>Centre Communal d'Action Sociale Boirin Véronique Schummer Pierre Dudouet Eric Hérard Bernard Pitoiset Thomas Guilbert Jean-Pierre Develet Marie-Claude Caiset Henri</p>
<p>Délégués au Syndicat d'Electrification Schummer Patrick Caiset Gilles</p>	<p>Délégués au Syndicat des Eaux Girardet Yves Schummer Pierre Bisiaux Gérard</p>
<p>Délégués au Syndicat d'Initiative Aignay Magerand Anne-Brigitte Boirin Véronique Lagoutte Dominique</p>	
<p>Commission municipale : Travaux Schummer Pierre Girardet Yves Herard Bernard Suppléants : Schummer Patrick, Caiset Gilles, Gaillardot Christophe</p>	<p>Commission municipale : Bois et Forêts Herard Bernard Noirot Didier Gaillardot Christophe</p>
<p>Commission municipale : Fêtes et cérémonies Boirin Véronique Magerand Anne-Brigitte Bisiaux Gérard</p>	<p>Commission municipale : Budget Dudouet Eric Magerand Anne-Brigitte Girardet Yves Schummer Pierre</p>
<p>Commission municipale : Environnement et urbanisme Girardet Yves Noirot Didier Magerand Anne-Brigitte Boirin Véronique</p>	<p>Commission municipale : Chemins Schummer Pierre Noirot Didier Caiset Gilles</p>
<p>Commission municipale : Communication Bisiaux Gérard Dudouet Eric Boirin Véronique</p>	<p>Responsables sablière Schummer Pierre, Noirot Didier Responsables décharge municipale Schummer Pierre, Caiset Gilles</p>

BIBLIOTHEQUE

DES LIVRES DE PRET SONT A LA DISPOSITION DE CHACUN D'ENTRE NOUS A LA BIBLIOTHEQUE SITUEE DANS L'ANCIENNE SALLE DE CLASSE. LE BIBLIOBUS PASSE TOUS LES 4 MOIS POUR RENOUVELER LE CHOIX PROPOSE. LA RESPONSABLE DES PRETS , MADAME **GENEVIEVE BOIRIN** , VOUS RECOIT TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE ; AVANT DE VENIR , TELEPHONEZ-LUI AU 03 80 93 81 14.





Maisons fleuries

Suite à sa première réunion, la Commission Environnement envisage la mise en place d'un concours « Maisons fleuries » qui aura pour but l'embellissement de notre village.

* **F**LEURISSEMENT DU VILLAGE : TOUTES LES BONNES VOLONTES ET INITIATIVES POUR FLEURIR LE VILLAGE SONT ENCOURAGEES. NE PAS OUBLIER D'ARROSER ET DESHERBER LES PLANTATIONS REALISEES

*ETAT CIVIL ANNEE 2001

DECES : MONSIEUR **SCHUMMER JEAN-PIERRE** LE 8 JANVIER

MONSIEUR **SCAPPE LUCIEN** LE 10 MAI

NAISSANCE : **FLORINE GAILLARDOT** LE 28 FEVRIER



* **E**NTRETIEN DES ESPACES VERTS : L'ENTREPRISE **HERVE BENOIT** A DEMANDE A EXAMINER EN DETAIL ET A REEVALUER LE TRAVAIL A EFFECTUER POUR L'ENTRETIEN DE LA COMMUNE ; LE NOUVEAU DEVIS A ETE ACCEPTE PAR LA MUNICIPALITE POUR L'ANNEE QUI VIENT.
N'HESITEZ PAS A DIALOGUER AVEC LE PERSONNEL DE L'ENTREPRISE BENOIT SI VOUS AVEZ EFFECTUE DES PLANTATIONS PARTICULIERES QUI SONT A PRESERVER EN BORDURE DE ROUTE ! SI VOUS VOUS CHARGEZ SPONTANEMENT DE LA TONTE OU DU DESHERBAGE D'UNE ZONE COMMUNALE A PROXIMITE DE CHEZ VOUS, SIGNALEZ LE EGALEMENT.

Transports scolaires

A la rentrée de septembre, le bus pour le collège de Recey s'arrêtera place de la mairie. Horaires :

Bus Aignay :

Étalante mairie : - départ 8h42 et 13h42
- retour 12h11 et 17h11

Bus Recey :

Étalante mairie : - départ 7h25
- retour 16h50 (12h59 le samedi)



Votre avis nous intéresse !

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions, questions, ... pour que ce bulletin vous soit le plus utile possible ...